

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

DISPONIBILITÉS

CAPN du 19 décembre 2019

Etablissement d'origine		Prénom	Nom	Disponibilités	Conditions	
CH d'Albi, de Gaillac et de Graulhet	(81 - Tarn)	Maud	REVELLE	Convenances personnelles	Renouvellement. 2 ans à/c du 01/02/2020	
CHI de Créteil	(94 - Val-de-Marne)	Philippe	SOULIE	Convenances personnelles	5 ans à/c du 15/01/2020	
CH de SAINT LAURENT DU MARONI	(973 - Guyane)	Jean-Pierre	SALINIERE	Convenances personnelles	Renouvellement. Du 01/01/2020 au 30/06/2020	
Assistance publique - Hôpitaux de Paris	(75 - Paris)	Aude	KEMPF	Convenances personnelles	Renouvellement. 1 an à/c du 16/09/2019	
Centre hospitalier universitaire de Caen	(14 - Calvados)	Benoît	VIVET	Convenances personnelles	Renouvellement. 2 ans à/c du 01/01/2020	
Assistance publique - Hôpitaux de Paris	(75 - Paris)	Anneliese	COURY	Convenances personnelles	1 an à/c du 11/01/2020	
CHU de Dijon	(21 - Côte-d'Or)	Raphaël	GRUAU	Convenances personnelles	Renouvellement. 6 mois à/c du 26/02/2020	
		<p align="center"><i>Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</i></p>				<p align="right">commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital ; disponibilités CAPN du 19 décembre 2019</p>